

**Avis adopté**

Séance plénière du 15 mai 2024

*Mobiliser les acteurs de l'emploi et du travail  
pour réussir la planification écologique*

**Associations**

Le groupe des Associations est convaincu du besoin de mobiliser les acteurs de l'emploi et du travail pour réussir la planification écologique. Néanmoins, face à l'urgence climatique et à la perte alarmante de biodiversité, le défi à révéler est sans précédent et nécessite une action collective, immédiate, plus forte. La France s'est engagée à diviser ses émissions de gaz à effet de serre par deux d'ici 2030, une ambition louable mais exigeante.

Pour y parvenir, il est nécessaire de repenser fondamentalement la relation des êtres humains avec la nature et réduire les pressions sur elle. Cela signifie adopter des modes de vie plus sobres, promouvoir une économie circulaire et reconnaître la valeur intrinsèque du vivant.

Or malgré les objectifs ambitieux et l'avenir qui en dépend, le Gouvernement vient de réduire les financements alloués à la transition écologique ! Pourtant la planification écologique est un outil crucial pour cette transition, l'anticipation étant vectrice d'une transformation de l'emploi plus efficace. Elle comprend des mesures telles que le déploiement d'énergies renouvelables, la rénovation énergétique des bâtiments et la promotion de l'économie circulaire et demande une mobilisation massive de tous les acteurs, y compris les entreprises, les services publics, les associations et avec eux, l'ensemble des citoyennes et citoyens. Cela nécessite également une réflexion sur les transformations du marché du travail, de l'emploi et de la formation.

Cet avis invite très justement à le faire, c'est pourquoi le groupe des associations l'a voté. Celui-ci met en avant l'importance de donner un sens au travail dans cette transition écologique, tout en soulignant les préoccupations des travailleuses et travailleurs concernant les impacts environnementaux sur leur emploi.

Le dialogue social doit aujourd'hui pleinement intégrer les problématiques environnementales aux discussions à la fois à l'échelon national et aux niveaux locaux afin d'adapter la planification aux spécificités territoriales. Certains métiers sont destinés à disparaître ou à évoluer pour s'adapter aux aléas climatiques.

D'autres sont amenés à se développer et à se créer ce qui nécessite de définir les emplois clés de la transition écologique et de prévoir une formation adéquate aux compétences nécessaires à ceux qui exerceront ces nouveaux métiers. Il est impératif que cette transition soit socialement juste.

Les personnes les plus vulnérables ne doivent pas supporter le poids des changements nécessaires. Il est nécessaire de veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte dans cette transition vers un avenir plus durable. De plus, il faut également garantir que cette transition soit l'occasion de créer des emplois décents et offre des opportunités de formation pour tous. Au-delà de cette nécessaire adaptation des métiers à la transition écologique, deux préalables semblent incontournables : la volonté politique de réellement s'engager dans la transition écologique et comme le groupe s'attache à le répéter, une attention toute particulière à garantir que cette transition soit juste. Sans ces deux conditions la transition sera cosmétique, entraînant probablement des conséquences sociales insupportables pour de nombreuses personnes et onéreuses sur le plan économique.

Enfin, le groupe des associations souligne avec plaisir que cet avis s'ouvre sur l'affirmation que nous faisons face à un effondrement de la biodiversité, terme qui lui avait été quelquefois contesté, notamment à l'occasion des travaux relatifs à la résolution Jeunesse. Cette reconnaissance marque au sein de cette maison un progrès dans le partage de ce consensus scientifique objectif.

Désormais, il faut appréhender l'enjeu du Vivant, de façon globale, avec une nouvelle approche du paradigme « Environnement, Santé et Social ».

Pour conclure, le groupe des Associations invite le Gouvernement à s'inspirer davantage des travaux du CESE car de nombreuses pistes maillent les différents travaux de qualité que cette maison produit. Il est satisfaisant que la lettre de saisine du Premier ministre en citait quelques-uns mais en omettait sciemment et habilement d'autres pourtant très à propos.

Quelques exemples de travaux oubliés : « Travail et santé-environnement : quels défis à relever face aux dérèglements climatiques ? » ou « Face au changement climatique, accélérer une adaptation systémique et juste », ou encore « Pour une politique publique nationale de santé environnement au cœur des territoires ».

Le groupe des Associations l'invite également à lire attentivement la conclusion de cet avis, qu'il partage pleinement.